

## LE CHEVAL DANS LA GUERRE, le rôle des Haras (2<sup>ème</sup> partie)

Les Haras nationaux, aujourd'hui établissement public administratif, ont été créés en 1665, sous l'impulsion de Colbert, avec pour mission de fournir des chevaux adaptés aux besoins de l'armée royale. Cette démarche a été l'aboutissement d'une réflexion entamée un siècle avant pour répondre à une problématique récurrente : fournir à la cavalerie les chevaux performants dont elle a besoin. Un cheval capable de porter un soldat ; un cheval pour la guerre, c'est-à-dire endurant, docile, sobre et résistant ; un cheval de troupe, c'est-à-dire accessible en quantité suffisante et à un prix raisonnable.

*Cet article fait suite à un précédent article publié dans le N°60 d'équ'idée (automne 2007).*

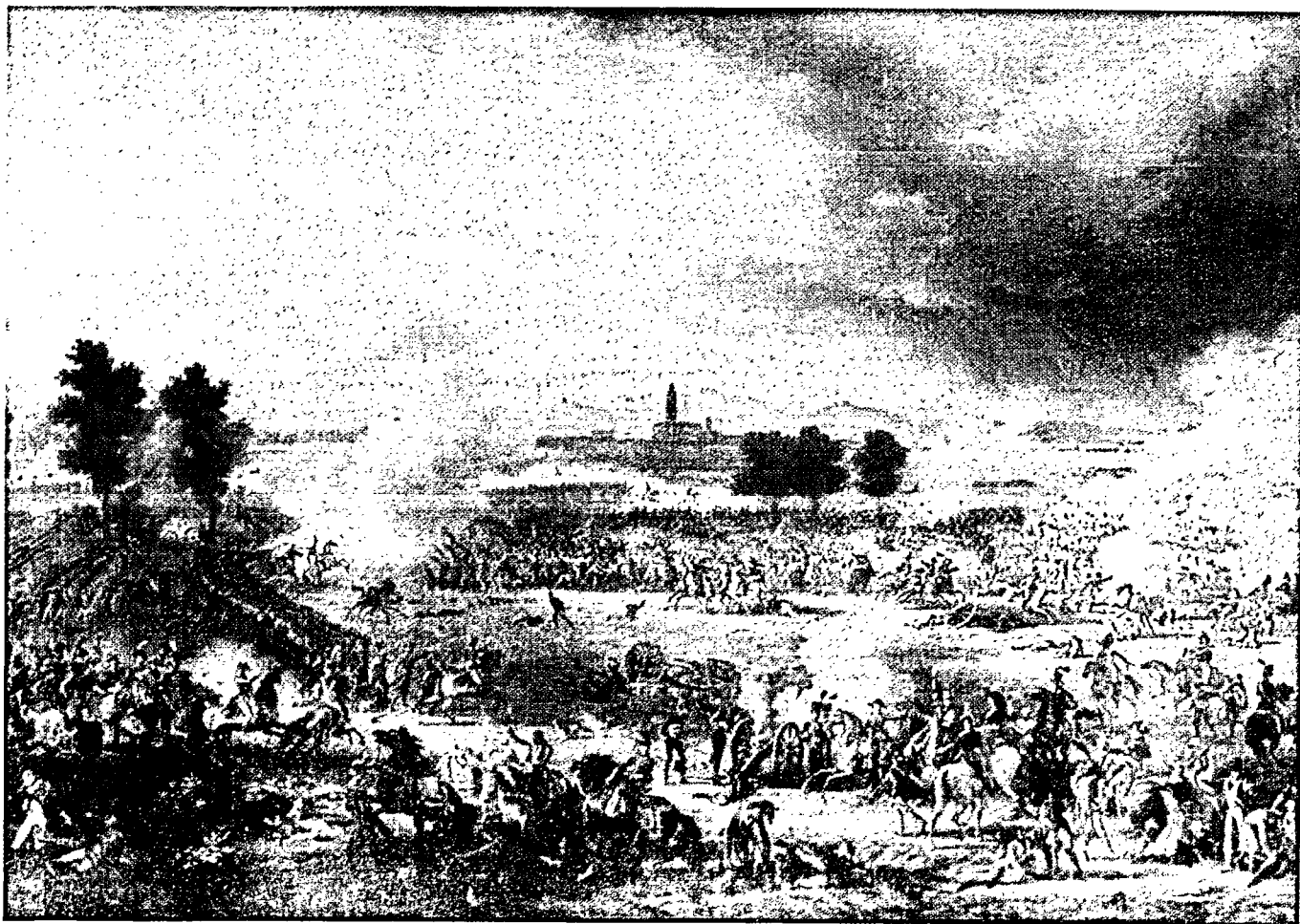
### LE CHEVAL, LES HARAS ET L'ARMÉE SOUS L'EMPIRE 1804 -1814

Au printemps 1803, le pays, revenu au système des remotes par achat direct préconisé par Choiseul en 1762, est épuisé par les réquisitions permanentes faites depuis dix ans. En 1804, les remotes étaient trop jeunes et beaucoup de sujets se sont effondrés dès les premières actions quand l'Empereur lance ses troupes contre l'Autriche en 1805. Beaucoup d'officiers sont convaincus

qu'« il vaut mieux acheter des bidets de 6 ans que des remotes de 3 à 4 ans qui ne serviront pas une année ». Le pays épuisé ne pouvant plus fournir, Napoléon, comme l'avait fait Louis XIV, devra autoriser des achats sous les tailles réglementaires à l'étranger et en particulier dans les principautés allemandes puisque le blocus de 1806 interdisait les achats anglais. Aussi c'est au cours de cette période, comprise entre Austerlitz et la formation de la quatrième coalition contre la France, que Napoléon va mûrir son projet concernant les Haras.

**Le décret de Saint Cloud du 4 juillet 1806** ordonnait dans son article 1 : « il y aura six haras, trente dépôts d'étalons, deux écoles d'expérience ». Puis venait le règlement qui définissait les effectifs (de 380 à 410 étalons pour les haras, plus de 1 070 à 1 395 étalons pour les dépôts), la dotation annuelle de 2 millions (réduite de 200 000 francs dès 1810), la nomination de six inspecteurs généraux dès le 28 juillet et celle des « chefs de dépôt » qui s'étalera de 1807 à 1811.

Bataille de Marengo  
 Tableau de Louis-François Lejeune



► Dès 1809, toute l'organisation est mise en place et appliquée par les soins du chef du bureau des Haras qui relève du ministère de l'Intérieur/deuxième division-Agriculture. Les étalons utilisés sont répartis en deux catégories, celle de « l'oriental » améliorateur et celle de « l'indigène » issu des importations anciennes. De 1807 à 1815, ces étalons serviront environ 250 000 poulinières pour une production de l'ordre de 80 000 poulains.

**Compte tenu de la « consommation » exorbitante de la cavalerie napoléonienne** tant au combat que hors des combats - tels les 16 000 chevaux perdus entre octobre 1806 à la bataille de Iéna et juin 1807 à celle de Friedland -, **la production française reste très nettement insuffisante** et la nouvelle administration se voit contrainte d'en revenir aux expédients des réquisitions en territoires occupés.

Mais ce problème récurrent de la qualité et de la quantité de chevaux n'est pas le seul, la cavalerie française est également confrontée à une absence de doctrine d'emploi. Aussi, dès la fin de la campagne d'Italie en 1797, le Général Berruyer, Inspecteur Général, avait dressé de celle-ci un tableau sans appel : « *La cavalerie qui existe en France est nulle, et par le défaut des chevaux et par le défaut des hommes* ». Des propos que tenait déjà le colonel d'Auvergne en 1769 !

Certes, les batailles du Consulat telles Marengo ou Hohenlinden, sont l'occasion d'actions d'éclat de quelques bouillants généraux - Kellerman et Moreau - qui emporteront la décision (parfois par hasard...). Mais, sans usage planifié et coordonné de la cavalerie, celles-ci restent des victoires de l'infanterie et non de la cavalerie à l'exception toutefois des deux victoires foudroyantes d'Iéna et d'Auerstädt, le 14 octobre 1806, qui sont de bons exemples de l'exploitation de la victoire tactique par la poursuite.

Murat atteint Berlin et la Baltique à une vitesse foudroyante, mais les cuirassiers qui avaient chargé victorieusement à Iéna, lancés eux aussi dans la poursuite, y perdent plus du tiers de leurs chevaux en quarante jours. Pourtant ce « raid » permettra de répondre pour un temps à l'éternelle question de la qualité et de la quantité de la remonte grâce à la récupération de 20 000 chevaux de prise sur l'excellente remonte prussienne, héritière de la cavalerie de Frédéric le Grand, roi de Prusse de 1740 à 1786.

L'emploi spécifique des différentes subdivisions de l'Arme, la fragilité des troupes à cheval, l'inadaptation du type des chevaux employés - ni assez rustiques, ni assez endurants - ne semblent pas avoir été discernés par l'Empereur. Aussi, la campagne de 1807 contre les russes va coûter très cher à notre cavalerie qui essuiera également de lourdes pertes l'année suivante en Espagne.

Quand il faut à nouveau faire face à la menace autrichienne en 1809, les ressources nationales et allemandes sont épuisées, on s'adresse donc aux marchands qui fournissent certes la quantité, mais il faut alors fermer les yeux sur la qualité. La cavalerie française, remontée « *des plus mauvais chevaux que l'on ait vus* » (Bidault) est battue à Essling le 22 mai 1809 et elle est incapable d'exploiter la victoire de Wagram le 6 juillet.

Aussi, devant les critiques de tous les inspecteurs de la cavalerie face aux 95 000 chevaux perdus en quatre ans, dont 40 000 pour la seule remonte de 1809, **l'Empereur crée en 1810 une commission chargée de l'étude des améliorations à apporter à ses remontes** et susceptible de palier aussi à l'absence de culture zootechnique de ses généraux lesquels se reconnaissent eux-mêmes incapables de définir les types de chevaux nécessaires aux différentes corps de cavalerie et à leur emploi. Même s'il n'en sort rien de concret, cela constitue le premier projet d'organisation de ce qui deviendra le « service des Remontes ». Pour sa part, à cette même période, le « service des Haras » commence à pouvoir dessiner une géographie de la production des chevaux propres aux différentes troupes à cheval.

Mais en 1811, Napoléon prépare l'invasion de la Russie et il a besoin de 150 000 chevaux : 75 000 pour la cavalerie, dont 40 000 pour la réserve de Murat et 35 000 pour la cavalerie légère des 11 corps d'armée. Au 1<sup>er</sup> janvier 1812, les dépôts nationaux fournissent 47 000 chevaux d'élevage lesquels seront acheminés vers les régiments sans dressage, ni préparation. Les armées se mettent en route au printemps ; à la mi-août, à mi-chemin de Moscou, la moitié des chevaux ont péri de faim et d'épuisement et le 18 septembre devant Moscou, la grande Armée a déjà perdu les 3/4 de ses chevaux ! Un mois plus tard, la retraite commence, la cavalerie n'est plus opérationnelle et seulement 1 500 de ses chevaux repasseront le Niémen en décembre 1812.

**La France n'a plus de cavalerie**, Napoléon est battu en Allemagne l'année suivante, les cosaques entrent dans Paris le 31 mars 1814 ; un an plus tard, le 18 juin 1815, ce sera Waterloo. « *La meilleure cavalerie d'Europe ? C'est la plus mal montée de toutes... C'est la cavalerie française !* », dira le Duc de Wellington en août 1815.

Le propos n'est pas de disserter sur les qualités de stratège de Napoléon et sur l'emploi qu'il a su faire de la cavalerie et de ses différentes subdivisions, ni de mettre en cause ses qualités d'homme d'Etat et de zootechnicien pour l'organisation des remontes de ses armées, mais force est tout de même de constater qu'un homme qui a tenu l'Europe dans sa main n'a pas su (pu) organiser l'élevage du cheval nécessaire à ses ambitions militaires. Pourquoi ?

Pourquoi, malgré l'intervention volontariste et organisée de l'Etat dès 1665 et aussi en 1806, l'élevage français n'a-t-il jamais réussi à fournir à ses armées les chevaux dont elles avaient besoin ? Il n'est pas sûr que le XIX<sup>e</sup> siècle puisse apporter une réponse à cette question ou au mieux une amélioration !

## LA RESTAURATION 1815 - 1830

Le règne de Louis XVIII n'apporte pas grande modification à l'administration des Haras, qui conserve son organisation et la plus part des personnels de direction mis en place par Napoléon.

Une ordonnance de Charles X du 16 janvier 1825 porte création d'un « conseil supérieur des Haras » et elle est complétée par un règlement général en octobre de la même année. En 1828, une commission est chargée de réorganiser les Haras. Il n'en sortira rien, si ce n'est la recommandation d'élever dans les haras de l'Etat des chevaux de pur sang anglais et arabe.

Parallèlement, Gouvion Saint Cyr, ministre de la guerre et en charge de la réforme en profondeur de l'armée entreprend de libérer celle-ci des mauvais services des marchands de chevaux. Deux dépôts de remonte sont créés à titre expérimental en 1818 à Caen et 1819 à Clermont-Ferrand et, en 1826, le système des remontes jugé satisfaisant est étendu à 7 nouveaux dépôts. Cela ne se fera pas sans que soient mises à jour les rivalités administratives entre les entités agriculture / haras et guerre / remontes et les conflits d'intérêts entre marchands et éleveurs. Le temps des querelles ministérielles est venu et il va

durer près de 50 ans. Si l'intérêt intellectuel de ces querelles internes est indéniable parce que celles-ci ont fait progresser les connaissances zootechniques indispensables au développement et à l'amélioration de l'élevage du cheval, elles portent aussi sans aucun doute une part de responsabilité dans le cuisant échec de 1870.

D'autant que, dans le même temps, le développement des échanges commerciaux grâce à la modernisation du réseau de communication va faire entrer « l'industrie chevaline » pour plus d'un demi siècle dans un abus de production du « carrossier » qui retardera d'autant la création raisonnée du cheval de selle.

## LES REMONTES ET LES HARAS DE 1831 À 1870

Œuvre de Louis Philippe et de son premier ministre Soult, également ministre de la guerre, c'est l'ordonnance du 11 avril 1831 qui porte organisation du service général des remontes :

- quinze dépôts de remonte ;
- organisation géographique de la production en fonction de l'utilisation (au nord de la Loire, les traits légers pour l'artillerie et les chevaux de cavalerie lourde ; au sud, les galopeurs pour la cavalerie légère) ;
- achat de poulains, élevage et dressage dans les dépôts.

Fruit des réflexions des soldats des guerres de l'Empire comme des conclusions de la commission de 1810 et des études des Haras impériaux, ce système semblait enfin répondre aux nécessités de fournir à la troupe des chevaux adaptés à leur utilisation et en quantité suffisante. Mais la polémique va enfler et la crise éclater de nouveau quand, en 1842, le Général Oudinot propose la fusion des deux administrations : haras et remontes.

Les deux votes de la chambre des députés en 1842 et en 1848 vont renvoyer les protagonistes dos à dos, les armées perdant la production et ne conservant que les achats de chevaux. En fait, ces chevaux n'étaient pas

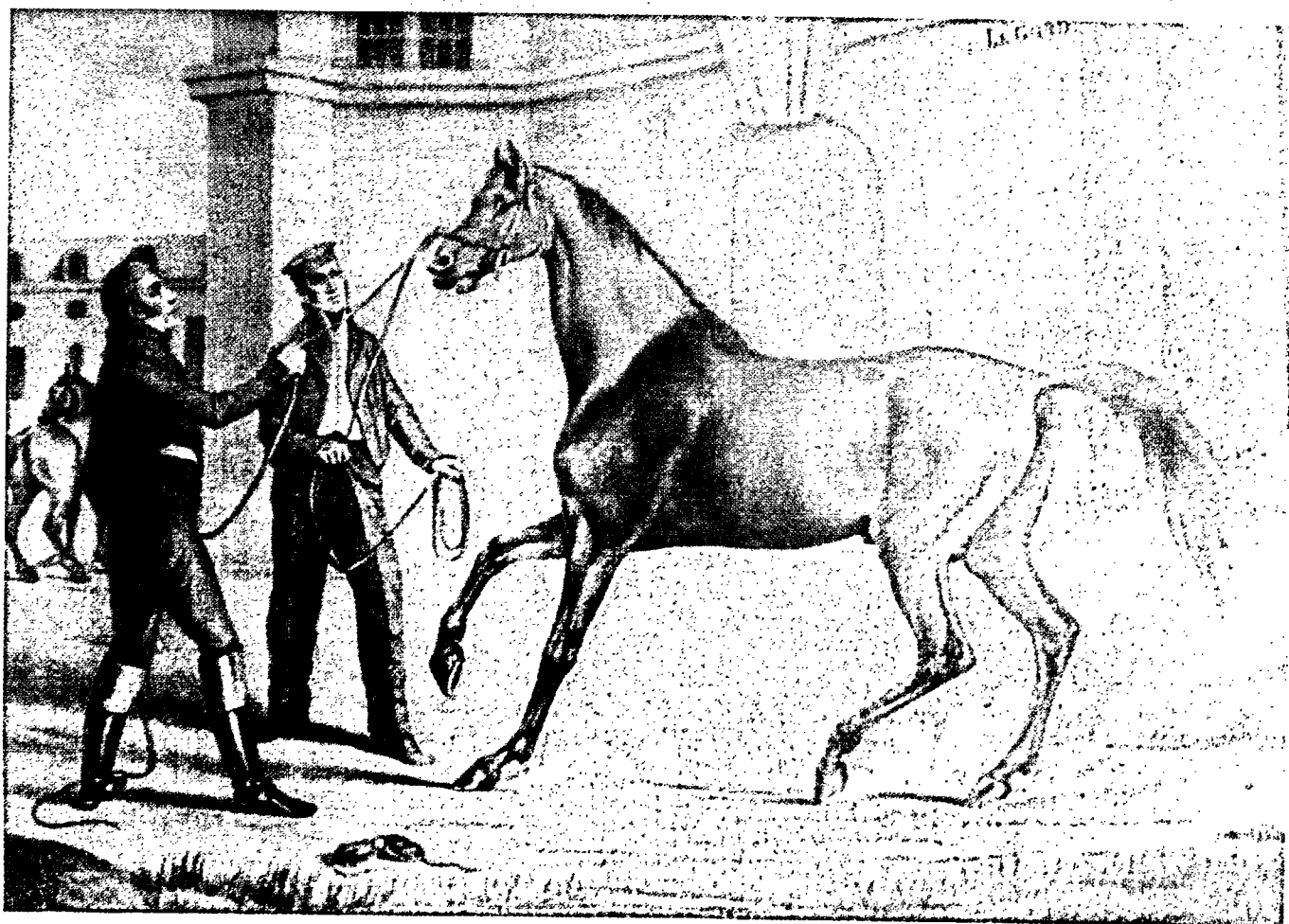
produits pour l'Armée, c'étaient le plus souvent ceux que les éleveurs n'avaient pas pu vendre à d'autres fins et c'étaient en majorité des trotteurs carrossiers !

Les Haras, à peine remis de ces querelles avec le service des remontes, sont à nouveau battus en brèche de 1852 à 1870. D'aucuns font porter à Fleury, grand écuyer de Napoléon III, le passif de la gestion de l'élevage français sous le second Empire.

Quelle qu'en soit la responsabilité, les effectifs des dépôts des Haras vont alors chuter, les jumenteries nationales sont vidées et les remontes « espérées » pour la cavalerie sont en général inexistantes.

Pourtant, dans le même temps, les guerres de Crimée et d'Italie fournissent maints exemples « d'exploits équestres irresponsables » tels la charge de la brigade légère britannique contre les redoutes d'artillerie russe ou Galliffet chargeant à la tête d'une division pour aller rejoindre sa maîtresse de l'autre côté du front ! Des exploits qui sont propres

Le Curde  
Lithographie par L. Mandret



► à alimenter la légende de « l'Arme » et sa fatuité de vouloir participer à la promotion du cheval de guerre et à son développement.

### L'exception algérienne

C'est aussi sur ces mêmes champs de bataille que le Barbe, issu des remontes algériennes, a montré ses qualités.

Cela ne fut possible qu'au terme d'un long processus. Ainsi, anecdote riche d'enseignements, et depuis peu sans doute de regrets, la commission de 1848, évoquée plus haut et dont les travaux avaient abouti au refus du système des « Haras militaires », n'avait pas hésité pour sa part à le préconiser justement pour l'Algérie. Il est vrai aussi que, dès juillet 1830, l'Etat Major du corps expéditionnaire avait vanté les mérites du cheval barbe et que, dès 1831, Soult avait interdit l'envoi de chevaux français en Algérie. Dès lors, la cavalerie française d'Afrique sera remontée uniquement en chevaux barbes. De plus, en 1844, Bugeaud y créera des dépôts d'étalons reproducteurs et l'ensemble du système sera légalisé en 1848. Aussi, à partir de 1851 - et ce jusqu'en 1956 - tous les services « hippiques » de l'Algérie vont dépendre du ministère de la Guerre.

En conséquence, les remontes algériennes vont servir à approvisionner en chevaux la cavalerie légère métropolitaine, soit 24 régiments sur 28, ce qui représente un progrès considérable même s'il est bien trop tardif.

Par contre, en 1870, la cavalerie lourde et les Dragons sont toujours aussi mal remontés, surtout par des chevaux « de charrette », et en nombre insuffisants. Aussi en 1867, Napoléon III se voit obligé d'acheter des chevaux hongrois en Autriche et de faire venir la cavalerie d'Afrique pour assurer les missions de reconnaissance.

En août 1870, si la cavalerie lourde est défaite à Reichshoffen et à Spickeren, c'est, par contre, la division « d'Afrique » - la Brigade Marguerite renforcée de la brigade Tilliard - qui, remontée de barbes, charge seule, par six fois à Sedan le 1<sup>er</sup> septembre pour tenter d'éviter l'encerclement de l'armée. Si elle n'y est pas parvenue, elle y a gagné au moins la gloire. « Ah les braves gens » dira Guillaume 1<sup>er</sup> de Prusse.



Yusuf Bey

Yusuf Bey

### LA III<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE DE 1874 À 1914

La défaite de 1870, la perte de deux provinces, la révolte du peuple de Paris font trembler la société française sur ses bases et engendrent la III<sup>e</sup> République.

La période troublée de ses débuts profite à certains. En 1871, les éleveurs du Limousin, qui comptent alors le ministre de l'agriculture parmi leurs élus, font interdire l'importation de chevaux barbes pour la cavalerie métropolitaine. Trois ans plus tard, après la démission de Thiers, d'influents notables des provinces de l'ouest font voter une loi « organique » assurant une véritable rente de situation à leurs électeurs.

Effectivement, le 29 mai 1874 est votée la loi, dite loi Bocher du nom du compétent député du Calvados, qui est publiée dès le lendemain et qui jette les bases de ce que sera l'administration des Haras pendant près d'un siècle. Elle :

- réorganise l'administration des haras et de l'agriculture ;
- rétablit l'école des Haras supprimée en 1854 ;
- fixe l'effectif des étalons à 2 500 ;
- établit un régime de primes pour les étalons, les poulinières et pour les épreuves ;
- rétablit la jumenterie de Pompadour.

Elle consacre également le rôle prépondérant des Haras dans la fourniture des chevaux aux armées, le ministère de l'agriculture devenant responsable de la fiabilité des remontes. Cette loi consacre le cheval dit « à deux fins » qui devient « le type du cheval français », c'est « le cheval des Dragons » et aussi celui de l'artillerie, c'est « le cheval de la cavalerie de ligne ». C'est ce demi-sang normand, plus tard appelé anglo-normand, tandis que dans le sud-ouest, au détriment de cet Anglo-arabe « galopeur » qu'il fallait à la cavalerie légère, se développe le demi-sang anglo-arabe.

Ainsi, la domination normande s'impose et, en 1880, l'effectif des étalons nationaux compte 1 641 demi-sang normands pour 212 arabes et Anglo-arabes. La cavalerie a dorénavant à sa disposition un cheval trotteur et non pas un galopeur.

Preuve de la force du lobby des éleveurs de l'ouest, le nouveau règlement d'emploi de la cavalerie prévu en 1880 qui prend en compte les aspects nouveaux de l'armement, dont celui du feu à tir rapide et à longue portée, ne sera jamais appliqué. Il supprimait l'arme des cuirassiers, ce qui impliquait 9 000 chevaux en moins à fournir. Aussi, en 1914, la cavalerie partira à la guerre avec la cuirasse, la lance et... le cheval du nord ouest !

En fait, cette loi Bocher a été détournée de sa finalité militaire : produire des chevaux de selle aptes à faire campagne. Aussi, certains professionnels vont se dresser pour s'opposer à cet état de fait et à ce consensus politico-agricole.

### La société du cheval de guerre (S.C.G.)

Maurice de Gasté, éleveur normand combattant les idées dominantes de son propre milieu, fonde en 1898 la « Société d'encouragement à l'élevage du cheval de guerre français ».

Dès 1906, le bulletin de la SCG paraît en librairie. Avec l'aide du commandant Blacque - Belair (futur écuyer en chef de Saumur) et malgré la farouche hostilité de la « chapelle normande » et de son « grand prêtre » le directeur du Haras du Pin, le vicomte du Pontavice de La Heussay, cette société tente d'imposer la célèbre formule « du sang sous la masse ».

En 1907, de Gasté publie « La faillite du trotteur normand comme cheval de selle ».

La SCG multiplie les concours primés pour les chevaux de selle de 3, 4, 5 et 6 ans. La

guerre approche, des hommes lucides tentent de tirer le meilleur parti d'un mauvais système. Les achats de chevaux au cours de l'année 1911 - ceux qui partiront en campagne en août 1914 - confirment l'évolution des esprits et l'augmentation sensible des Anglo-arabes dans les effectifs puisqu'ils sont 3 945 sur 10 646 chevaux achetés.

### LA GUERRE : 1914 - 1918

En août 1914, Joffre, commandant en chef, lance en Belgique, envahie par l'armée allemande depuis le 3 août, le 1<sup>er</sup> corps de cavalerie composé de 3 divisions, 18 régiments et 13 000 chevaux. Pourtant, du 5 au 23 août, cette grande unité n'est engagée dans aucun combat de rencontre. Épuisée par ce seul déplacement opérationnel, elle sera incapable de participer à la bataille de la Marne. Les chevaux sont dans un tel état d'usure « qu'ils sont incapables de faire 100 mètres au trot ».

### La Marne : une occasion manquée ?

Le 7 septembre 1914, une brèche s'ouvre entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> armée allemande qui atteint 40 km de large dès le 10 septembre. En face, au bon endroit et au bon moment, à l'entrée même de cette brèche, se trouvent les 3 divisions du 2<sup>ème</sup> corps de cavalerie, soit 12 000 chevaux, plus les 3 brigades de cavalerie britannique. Pourtant cette rupture dans le dispositif ennemi ne pourra être exploitée du fait de l'usure prématurée des chevaux, le repli fut ordonné et la brèche se referma.

Parce que les chevaux de la cavalerie métropolitaine étaient inaptes à faire campagne, la cavalerie fut alors renvoyée sur les arrières, le front se stabilisa, les armées allaient s'enterrer et la guerre durer 4 ans.

### La dernière victoire de la cavalerie montée est celle d'Uskub en septembre 1918.

Là, sur le front d'Orient, le cheval Barbe a offert à la cavalerie légère française sa plus belle et sa dernière victoire. Après la rupture du front germano-bulgare par l'infanterie, la brigade de cavalerie d'Afrique aux ordres de Jouinot et de Gambetta, composée des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> chasseurs d'Afrique et du 1<sup>er</sup> Spahis, avec 2 000 chevaux barbes, est lancée sur les arrières de l'ennemi le 21 septembre. Objectif : Uskub, nœud ferroviaire derrière le front.

Sans laisser derrière elle un seul traînard, par un raid de trois jours sur des sentiers de chèvres à travers les montagnes de Macédoine et à plus de 2 000 mètres d'altitude, ces unités de cavalerie légère investissent et prennent Uskub le 29 septembre, coupant toute retraite à la XI<sup>ème</sup> armée allemande qui capitule.

Chef d'œuvre de manœuvre d'infiltration, du génie militaire des chefs, de la qualité des chevaux et des hommes, cette cavalerie-là avait les caractéristiques de celle que l'armée française cherchait depuis trois siècles et demi. Ainsi, elle existait enfin... alors que son temps touchait à sa fin. ■

Diane de SAINTE FOY  
et Rémy BEAUFRERE

*Ce texte est celui d'une conférence donnée le 16 novembre 2006 devant la Société des amis du musée de l'Armée, à l'hôtel des Invalides.*

### Bibliographie :

*Les chevaux de la cavalerie française : de François Ier, 1515 à Georges Clemenceau, 1919 / Denis Bogros. - La Roche-Rigault : PSR éd., 2000 (86-La Roche-Rigault : Impr. Sainte-Rade-gonde).*

*de Gasté. La Faillite du trotteur normand en moins d'1'40" comme cheval de selle, démonstration expérimentale. Paris : Lecaplain et Vidal, 1907. - In-16, 20 p.*

*Le cheval, force de l'homme. Jean-Pierre Digard. Paris : Gallimard, 1994 (27-Évreux : Impr. Kapp Lahure Jombart). 160 p.*

*Nicole de Blomac, « Le cheval de guerre entre le dire et le faire », in passim, p. 55-66.*

*Les Haras nationaux. Gérard Guillotel. - Paris : C. Lavauzelle, 1986 (87-Limoges : Impr. Lavauzelle). ISSN 0768-6269*

*Les Chevaux du royaume : histoire de l'élevage du cheval et de la création des haras. Jacques Mulliez. - Paris : Montalba, 1983.*

*Le cheval et la guerre : du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle sous la dir. de Daniel Roche, Paris : Association pour l'Académie d'art équestre de Versailles, 2002 (Impr. moderne de l'Est).*

*« Le cheval limousin au service de l'armée française, grandeurs et servitudes du dépôt de remonte de Guéret, 1825-1927 » / Samuel Glibat*

*In : Cheval limousin, chevaux en Limousin sous la direction de Bernadette Barrière et Nicole de Blomac. - Limoges : PULIM, DL 2006.*